

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 4841

présenté par

M. Bony et Mme Petex

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 23, après les mots :

« stratégique »

insérer les mots :

« construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour sortir par le haut des cristallisations sur l'élevage, alors que les enjeux sont plus que jamais importants, il est nécessaire d'engager un débat apaisé dans un plan stratégique pour l'élevage. Pour cela, celui-ci doit être discuté et construit avec les filières agricoles, des associations de la société civiles et des agences et instituts nationaux dans le but de faire émerger un terreau fertile pour co-construire un avenir désirable pour l'élevage en France